



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 26 septembre 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 10 OCTOBRE 2023 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 5 septembre 2023,
- ✓ Election d'un nouvel adjoint suite au décès de M. Jean-Paul Le Boisselier,
- ✓ Désignation de nouveaux membres aux commissions municipales suite à démission et décès,
- ✓ Délibération portant gratuité du logement du 19 B route de Saint Marcouf pendant un mois suite à des travaux réalisés par le locataire,
- ✓ Délibération portant suite à donner au logement du 16 B route de Saint Marcouf,
- ✓ Délibération portant avenant la convention des services communs du Pôle de Proximité (repas des centres de loisirs),
- ✓ Délibération portant arrêt de l'APD (Avant-Projet Définitif) de l'extension du groupe scolaire
- ✓ Affaires et questions diverses.



Le Maire,

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisée sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.